

1780.
30 septembre, au large de Québec. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français). Demandant qu'on lui fasse connaître la raison de son arrestation ; déclarant son innocence et priant qu'on lui accorde le temps de régler ses affaires. Page 94
- 30 septembre, du Québec. Le capitaine Law. Déposition concernant les papiers enlevés à du Calvet. 96
- 30 septembre, Chambly. Michel Hamel au général de brigade Powell (en français). Donnant des renseignements sur la conduite de Pillon, Pritchard, etc, lesquels concertaient leur fuite de la province. 88
- 2 novembre, Montréal. Le général de brigade Maclean au général Haldimand. L'arrestation de Pillon et du Calvet. 97
- 2 octobre, Québec. Le lieutenant-gouverneur Cramahé au même. Certificat donné par lui à T. Dunn et G. Baby relativement à l'examen des papiers de du Calvet. 99
- 4 octobre, au large de Québec. Pierre du Calvet à Louis Jussome (en français). Instructions concernant la gestion de sa scierie et de son moulin à farine. M. Vassal lui racontera ce qui en est de son emprisonnement. 100
- 12 octobre, Québec. Louis Jussome à Pierre du Calvet (en français). Il accomplira ses instructions fidèlement. 108
- 13 octobre, Québec. Le même à M. Corbin (en français). Lui demander de porter une lettre à la poste à l'adresse de Québec. 113
- 14 octobre, Yamaska. Le capitaine Schmid au général Haldimand (en français). Concernant les lettres que lui a envoyées du Calvet, dont les effets sont expédiés à Yamaska. Il est certain qu'il cherchera à s'échapper. Les lettres auraient été trouvées si on avait fait les recherches dans le moulin à temps. Recommande de réprimer de suite les discours séditieux en cas que ce soit pire au printemps. 109
- 15 octobre, Yamaska. Boyer Pillon. Mémoire de ce que Pillon a dit de son fils, de Myner et de Cazeau. 112
- 17 octobre, au large de Québec. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français). Déclarant son innocence ; demandant qu'il lui soit permis de confier ses affaires à quelqu'un et de faire voile pour Londres. 114
- 18 octobre. Boyer Pillon (en français). Déclaration qu'il sera fidèle. 117
- 20 octobre. Le capitaine Le Maistre. Interrogatoire de Pillon relativement à sa correspondance séditieuse. 118
- 20 octobre, au large de Sillery. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français). Demande qu'on s'occupe de ses lettres et qu'on lui donne certains papiers. 121
- 21 octobre, Québec. Le général Haldimand à E. W. Gray. Commission pour interroger les gens entretenant des correspondances avec les rebelles. 122
- 20 octobre, au large de Sillery. Pierre du Calvet au général Haldimand (en français). Protestant de n'avoir rien fait de mal envers le roi ou l'Etat et demandant d'être élargi incessamment. 123
- 24 octobre, Saint-Jean. Madame Babuty au même. Intercédant en faveur de Hamel, un prisonnier. 125
- 26 octobre, au large de Sillery. Pierre du Calvet au même (en français). Demande qu'on examine de suite sa cause. 126
- 27 octobre, Montréal. Le capitaine Le Maistre au même. Rapport de la conduite prudente des personnes de Montréal que l'on soupçonne de sympathiser avec les rebelles. 128
- 29 octobre, au large de Sillery. Pierre du Calvet au même (en français). Sollicitant de nouveau un prompt procès et sa mise en liberté. 130
- 30 octobre, Saint-Jean. Madame Babuty au même (en français). Demandant l'élargissement de Hamel, un prisonnier. 132